



## BILAN DE L'ANNÉE 2014-2015 (9 juin 2014 au 9 juin 2015)

### 1. Composition du conseil d'administration

<i>Denyse T. April, présidente</i>					
1. <b>Sylvie Rochon</b>	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep de Trois-Rivières</i>	<b>Luc Grenier</b>	<i>Substitut</i>	<i>Collège Shawinigan</i>
2. <b>Mélanie Giguère</b>	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep de Rimouski</i>	<b>Guylaine Vaillancourt</b>	<i>Substitut</i>	<i>Cégep de Matane</i>
3. <b>Linda Dufour</b>	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep Édouard-Montpetit</i>	<b>Sylvie Jubinville</b>	<i>Substitut</i>	<i>Cégep de Granby-Haute-Yamaska</i>
4. <b>Jocelyne Auger</b>	<i>Conseillère</i>	<i>Collège Montmorency</i>	<b>Francine Ladouceur</b>	<i>Substitut</i>	<i>Cégep de St-Jérôme</i>
5. <b>Mildred Dorismond</b>	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep du Vieux Montréal</i>	<b>Claudine Jouny</b>	<i>Substitut</i>	<i>Cégep du Vieux Montréal</i>
6. <b>Marlène McNicoll</b>	<i>Conseillère</i>	<i>Collège d'Alma</i>	<b>Lyse Gignac</b>	<i>Substitut</i>	<i>Cégep de Lévis-Lauzon</i>

C'est lors du 1<sup>er</sup> CA que les postes de trésorière et de vice-présidente ont été démocratiquement attribués.

### 2. Conseil d'administration

#### 2.1 Rencontres

Durant la période du 9 août 2014 au 7 juin 2015, le Conseil a tenu six (6) réunions régulières, dont une (1), celle du 10 avril\*, en présence des enseignantes du Cégep Garneau, afin de visiter les installations et d'organiser le colloque.

9 août	Lac Isidore
17 octobre	Cégep de Trois-Rivières
17 décembre	Cégep de Trois-Rivières

21 février  
10 avril  
7 juin

Cégep de Trois-Rivières  
Cégep Garneau  
Cégep Garneau

## 2.2 Comités permanents

Considérant les modifications apportées aux *Statuts et règlements* à l'assemblée générale de 2013, seuls trois (3) comités permanents demeurent et voici les conseillères responsables d'inviter, au besoin, des collègues pour siéger sur ces comités. La présidente fait partie d'office de tous les comités.

Pédagogie	Mélanie Giguère et Linda Dufour
Communication et information	Jocelyne Auger et Sylvie Rochon
Liaison professionnelle (veille)	Marlène McNicoll et Mildred Dorismond

Tout le CA est responsable de l'organisation du colloque.

## 3. Les membres

Lors du premier CA, à l'unanimité, nous avons ajouté Madame Sylvie Huot à notre liste de membres honoraires, pour son importante contribution pédagogique auprès des membres et des départements de soins infirmiers des collèges, d'abord dans sa région, son leadership en faveur de la formation infirmière au collégial, son engagement dans le CA durant 5 ans (et même à titre de vice-présidente), et sa motivation à faire avancer le dossier des infirmières techniciennes.

En date du 25 mai 2015, l'A.E.E.S.I.C.Q. compte 400 membres. C'était la première fois que nous procédions à l'adhésion printanière et cela semble avoir eu un effet mobilisateur, compte tenu de la proximité du colloque.

## 4. Communications

### 4.1 Avec les membres

- Le communiqué électronique « *les Nouvelles du CA* » continue d'être l'outil de communication privilégié afin de rejoindre les membres, car il succède à chacun des C.A. (ou à peu près) et est envoyé électroniquement à chaque membre de près de cinquante (50) départements de Soins infirmiers. Il permet de maintenir un contact ponctuel avec les membres.
- L'AEESICQ a également publié deux (2) éditions du journal **LE FLAMBEAU**, en décembre 2014 et en avril 2015.

- L'AEESICQ a émis un communiqué de presse concernant le Prix Margot Phaneuf auprès des Services de communication des cégeps des récipiendaires, des ordres régionaux de l'OIIQ, de la Fédération des cégeps, dès le lendemain de la remise des prix et, finalement, de toutes les coordonnatrices des départements de soins infirmiers, dès le mois d'août. Félicitations à Guylaine Vaillancourt, du Cégep de Matane, Anne-Lise Harmégnies, Maude Laprise et Mélanie Thibeault, du Collège d'Alma, et Martine Robillard, du Cégep de Sherbrooke.
- La demande exprimée durant l'AG de 2007 de réduire l'usage du papier a été prise en considération. D'année en année, nous réduisons les envois postaux (nous sommes passés de 600 à 200 exemplaires – format-papier). Un avis par courriel avise les autres membres de la disponibilité du journal sur le site web, et un nombre croissant de membres désire recevoir le journal sous cette forme. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure d'annuler complètement les exemplaires-papier.
- L'AEESICQ a toujours son numéro de téléphone portable afin que les membres puissent rejoindre l'adjointe administratrice plus facilement durant le colloque ou les réunions du conseil d'administration, ou pour toute question d'intérêt, 514 918-2523.
- Par voie électronique, le C.A. a questionné, à plusieurs reprises, les membres afin de connaître leurs intérêts pédagogiques pour le colloque 2015. Plusieurs idées furent émises et le C.A. remercie les personnes qui ont soumis des propositions.

Il est toujours possible pour les membres d'échanger, de communiquer et, pour le CA, d'intéresser les membres à diverses questions.



- Suite à l'expérience prometteuse du dernier colloque d'offrir des formations accréditées, le CA a travaillé tôt, à l'automne 2014, à un protocole d'entente avec le Services aux entreprises du Cégep Édouard-Montpetit, puisque Linda Dufour était l'une des porteuses du dossier de la formation. L'entente intitulée *Ateliers de formation offerts aux infirmières – Entente de partenariat entre le Cégep Édouard-Montpetit et l'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec (AEESICQ)* a permis d'offrir 5 formations accréditées pré-colloque.
- Le secrétariat reçoit quotidiennement plusieurs dizaines de courriels qui trouvent réponse dans un délai raisonnable. Cette année, plusieurs membres, ont questionné les départements de soins sur diverses questions qui sont en *Annexe*.

Souvent, les questions sont traitées en correspondance, durant les C.A., puisque sept (7) collèges y sont représentés. Cette représentativité reflète adéquatement ce qui se passe au sein des régions.

Le C.A. est toujours prêt à visiter les départements intéressés selon le besoin. Cette année, aucune invitation officielle n'a été reçue.

## 4.2 Avec les partenaires et les intervenants

- Dès le 1<sup>er</sup> CA, les propositions de l'assemblée générale ont été administrées :

- Concernant le dossier des infirmières techniciennes, la lettre de la directrice des ressources humaines du Cégep de Matane à la présidente du Comité patronal de négociation des collèges a été envoyée à tous les départements de soins des collèges et plusieurs ont rejoint le mouvement. Nous avons continué de faire le pont entre le Ministère et les enseignantes qui travaillent à la reconnaissance du titre d'infirmière pour les techniciennes en travaux pratiques.
- Concernant la proposition demandant à l'OIIQ de revenir à la gratuité des formations en ligne sur les PTI pour les étudiantes et les enseignantes en soins infirmiers, le CA a envoyé une lettre à cet effet puis, par l'entremise des *Nouvelles*, incité les départements de soins infirmiers voter une résolution en assemblée départementale en ce sens, puis à l'acheminer à l'OIIQ. Nous avons eu un accusé de réception.

Au moment du bilan, les formations sur les PTI sont maintenant disponibles gratuitement sur le web :

<http://www.oiiq.org/infirmieres/plan/capsules/medecine/index.html>

<http://www.oiiq.org/infirmieres/plan/capsules/cardiologie/index.swf>

<http://www.oiiq.org/infirmieres/plan/capsules/clsc/index.html>

<http://www.oiiq.org/infirmieres/plan/capsules/neurologie/index.html>

[http://www.oiiq.org/infirmieres/plan/capsules/sante\\_mentale/index.html](http://www.oiiq.org/infirmieres/plan/capsules/sante_mentale/index.html)

[http://www.oiiq.org/infirmieres/plan/capsules/soins\\_critiques/index.html](http://www.oiiq.org/infirmieres/plan/capsules/soins_critiques/index.html)

<http://www.oiiq.org/infirmieres/plan/capsules/pediatrie/index.html>

<http://www.oiiq.org/infirmieres/plan/capsules/pneumologie/index.swf>

<http://www.oiiq.org/infirmieres/plan/capsules/geriatrie/index.html>

- Concernant les analyses prospectives de la fonction infirmière (dans un objectif de meilleure formation de la relève en adéquation avec l'emploi et l'avenir des soins), une lettre a été envoyée à M. Jean Beauchesne, président directeur général de la Fédération des cégeps. Nous n'avons reçu un accusé de réception. Aucune nouvelle concernant ce comité.
- Concernant la vigie à exercer sur le projet assurance-qualité autonomie professionnelle un article fut publié dans le Flambeau de décembre et le CA continue d'exercer une vigie sur ce point.
- Au besoin, et selon les dossiers traités, le CA échange avec les organisations suivantes : OIIQ, FEC, FIQ, FNEEQ, Fédération des cégeps, MEESR, et au MSSS.
- L'examen de l'OIIQ de septembre a fait l'objet de plusieurs discussions, tant sur la conformité avec le document préparatoire à l'examen, que sur les difficultés soulevées par les étudiantes anglophones (traduction).

- À l'automne, dans un communiqué de presse, la FIQ et l'OIIAQ ont évoqué des positions contradictoires sur la formation des infirmières et des infirmières-auxiliaires mais, compte tenu de l'espace occupé par les négociations, cette question a été reléguée au second plan. Toutefois, notre présidente, Denyse T. April ainsi que Sylvie Rochon, ont assisté au Congrès de l'OIIQ à titre de déléguées pour leur région et elles ont été à même de nous sensibiliser sur des éléments d'une proposition déposée en assemblée générale concernant la formation infirmière :
  - **CONSIDÉRANT QUE** les milieux cliniques des infirmières sont caractérisés par la diversité des champs d'exercice, des pratiques, de la formation, des connaissances et des compétences des intervenants appelés à fournir des soins et des services sociaux;
  - **CONSIDÉRANT QUE** les plans d'effectifs et la composition des équipes de soins doivent répondre aux profils des besoins cliniques des usagers des différents milieux de soins, que ce soit dans la communauté, à domicile, en CHSLD ou dans les hôpitaux, pour assurer une bonne gestion des risques et pour éviter des événements indésirables;

Même si la formation infirmière semble actuellement reléguée plus loin dans les priorités, les enseignantes et les enseignants en soins infirmiers des collèges (ou leurs représentants) devraient être consultés au besoin, à titre de partenaires, lorsque l'OIIQ décidera d'aller d'avant avec sa proposition.

- En février 2015, nous avons été saisis de *La Gazette* une fois le délai de consultation passé. Toutefois, la FIQ et la CSN avaient réussi à manifester leur accord pour le maintien de la formation technique en soins infirmiers. Notre présidente en a profité pour manifester notre inquiétude à la Fédération des cégeps face à ce projet de règlement qui limitait le droit de pratique des infirmières diplômées des cégeps.

Nous sommes conscientes que le programme date de 1998-1999. À ce moment-là, le comité des spécialistes a divisé les compétences infirmières entre celles qui devraient être acquises au collégial et celles à l'université. En 2002, la Loi 90 a confié aux infirmières auxiliaires des tâches jusque-là réservées aux infirmières. Ainsi, l'espace entre les champs d'expertise des deux professions s'est grandement rétréci. Nous demeurons en action, mais conscientes que le partage des compétences doit être revu avant la modification du programme collégial.

- Tout au long de l'année, l'AEESICQ a procédé à la mise à jour (le plus régulièrement possible) de son site web : [aeesicq.org](http://aeesicq.org).

## 5. Colloque 2015

Il se tiendra les 9 et 10 juin 2015, au Cégep Garneau, sous le thème « Supervision en enseignement 30 ans de mouvement ». Une conférence sur « La passion au travail » et plus de quarante ateliers seront offerts aux membres de l'Association. Un spectacle magistral vous est offert en fin de colloque par la Banque Nationale. La 30<sup>e</sup> assemblée générale annuelle a lieu le 9 juin, vers 16 heures. N'oubliez pas que l'Association vit par et pour ses

membres et que c'est le lieu pour faire entendre votre voix et inspirer les administrateurs de vos propositions. Dans les circonstances actuelles, où il est largement question de la formation que nous offrons dans les différents médias, et sans doute dans plusieurs officines, nous vous invitons à venir nous interpeller sur ce que vous souhaitez réellement.

## 6. Conclusion

Nous voilà tous rendus en fin de session, à l'aube d'un congé estival qui nous avons tous bien mérité!

Ce sera le temps de refaire le plein d'énergie et de vitamine D. Mais avant les vacances, nous avons un moment privilégié pour nous ressourcer, notre colloque annuel qui célèbre cette année 30 ans de supervision. C'est à ce moment que nous avons la chance de traiter des divers dossiers de l'heure. Pour une deuxième année, l'Association a la chance d'entendre le nouveau Président-directeur général de la Fédération des cégeps, M. Bernard Tremblay, qui s'adresse à près de 400 enseignantes et enseignants en soins infirmiers.

Ce bilan résume bien tout le travail accompli par tous les membres de l'équipe de votre conseil d'administration qui veille au respect et au développement de la formation des soins infirmiers dans nos collèges. Soutenues par Andrée, notre "boute-en-train nationale", les membres du CA ont fait preuve de grand dévouement auprès des membres. Je les remercie de tout cœur pour leur bénévolat. Nous la remercions aussi pour assurer le lien entre nous toutes et tous.

C'est un honneur de vous représenter !

Au plaisir de vous rencontrer plus personnellement !

*Denyse T. April, présidente*

## Annexe au bilan annuel 2014-2015

### Communication avec les membres.

Cette année, plusieurs questions ont été partagées entre toutes les coordonnatrices qui y répondent sur une base volontaire :

Questions	Nombre de répondantes
<p><b>RETOUR AUX ÉTUDES DANS LE PROGRAMME SOINS INFIRMIERS</b>            Une étudiante a fait sa première année il y a 9 ans et elle revient dans le programme S.I. Y a-t-il un nombre d'années d'absence du programme qui justifierait la reprise complète des sessions déjà faites ? 5 ans ? 3 ans ?</p>	20
<p><b>ACCOMMODEMENTS EN STAGE</b>            Nous aimerions avoir un topo de ce que font les autres cégeps comme mesures d'accommodements pour des étudiants ayant un diagnostic de dyslexie, de dysorthographe, etc. ?</p> <p>Est-ce qu'ils permettent l'accès à des logiciels tels que Word Q, Antidote ou autre pour les examens ?</p> <p>Des accommodements sont-ils prévus en stage ?</p>	17
<p><b>CALCUL DE LA TÂCHE</b>            J'aimerais savoir combien de jours de stage équivalent à une tâche temps plein dans les autres CÉGEPS et si possible, quelle est l'équation permettant le calcul des tâches ?</p>	16
<p><b>ESP</b>            Concernant l'épreuve synthèse de programme, avez-vous modifié la couleur de l'ESP dans le même sens que celui de l'OIIQ ?</p>	23
<p><b>IPADS</b>            Y a-t-il des départements qui travaillent avec des Ipads et ou des tablettes ?</p>	17
<p><b>LABO DE SOINS CRITIQUES</b>            Y a-t-il un labo de soins critiques dans votre collège ? ?</p>	<i>26 (la majorité étant non)</i>
<p><b>MATHS/CALCULATRICES</b>            Est-ce que vos étudiantes doivent passer un examen de mathématiques avant d'aller en stage ? Si oui, quelles en sont les modalités (note de passage, ?<sup>e</sup> session, possibilité de reprise)            Ont-elles droit à une calculatrice ?</p>	<i>23 (pour la calculatrice, c'est mitigé)</i>

<p><b>TECHNIQUES DE LABORATOIRE</b></p> <p>1. Comment procédez-vous pour évaluer les techniques de laboratoire enseignées à vos étudiantes ? Ont-elles un formatif avant le stage ? Si oui, le formatif est-il administré par la technicienne ou l'enseignante ?</p> <p>2. En stage, les étudiantes appliquent-elles toutes les techniques apprises en laboratoire ?</p>	19
<p><b>PROGRAMME 180.B0</b> Formation continue Équipe dédiée Liste d'ancienneté</p>	17
<p><b>MANNEQUINS INTELLIGENTS</b> En avez-vous ? Sont-ils utiles ?</p>	20
<p><b>SIMULATION HAUTE FIDÉLITÉ</b> Quelle est votre situation en ce qui concerne cette approche pédagogique ?</p>	21
<p><b>AUGMENTATION DU NOMBRE D'INCOMPLETS PERMANENTS SUITE À UNE SANCTION D'ÉCHEC</b> Comment abordez-vous cette problématique ? Nous aimerions connaître, si possible, les libellés qui permettent à certains collèges d'éviter ces problématiques (peut-être dans leur guide d'accueil aux étudiants ou au plan de cours ou règlement du collège). En fait, c'est un problème d'honnêteté et d'authenticité, selon notre département. Les étudiants font leur session et si le résultat ne convient pas, ils se procurent un billet médical (sanction échec stage). Ce qui nous amène également à nous questionner sur le respect de la déontologie (s'ils se procurent un billet médical et que leur session est incomplète, étaient-ils aptes à donner des soins à leur clientèle ?). Beaucoup de réflexions au sein du département....</p>	23
<p><b>PIÉA</b> En conformité avec votre PIÉA, avez-vous une disposition départementale particulière relative à la <b>présence obligatoire</b> aux activités pédagogiques ?</p>	23

Devant la complexité des réponses, celles-ci seront fournies sur demande [info@aesicq.org](mailto:info@aesicq.org)